



Accréditation n° 5-0614
Portée disponible sur www.cofrac.fr



Certificat n° FRCM26023

Période de validité : 07/02/2026 - 06/02/2029

Numéro SIREN : 264906645

Numéro de déclaration d'activité : 52490206049



Etablissement de Santé Baugeois Vallée

(Etablissement de Santé Baugeois Vallée Etablissement public de santé relevant de la fonction publique hospitalière)

Siège social :

Etablissement de Santé Baugeois Vallée Etablissement public de santé relevant de la fonction publique hospitalière - 9 Chemin de Rancan 49150 Baugé en Anjou

Site :

BAUGE 9 chemin de rancan, 49150 BAUGE EN ANJOU

La Commission de Certification de Certup déclare que l'organisme susmentionné a été audité avec succès.

L'organisme répond aux exigences du **Référentiel national** telles que spécifiées en bas de page.

La certification porte sur la catégorie d'actions suivante :

actions de formation (OF - L.6313-1 - 1°)

Pour la Commission de Certification,

Sophie De Vylder
Auditeur senior
07/01/2026

Le Référentiel national découle de l'article L.6316-1 du code du travail. Le programme de certification correspondant se retrouve dans les textes légaux de référence, consultables sur www.legifrance.gouv.fr, et sont relatifs à la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel. Il s'agit des textes suivants, de ceux qui y sont cités et de leurs éventuelles adaptations ultérieures : 1. Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle ; 2. Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences ; 3. Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail ; 4. Guide de lecture du Référentiel national qualité publié sur le site du Ministère du Travail : <https://travail-emploi.gouv.fr/demarches-ressources-documentaires/publications-officielles/guides/guide-referentiel-national-qualite> ; 5. Règlement d'usage de la marque Qualiopi et sa charte d'usage : <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/acteurs-cadres-et-qualite-de-la-formation-professionnelle/qualiopi> ; 6. Certup : Règlement Qualiopi dans sa dernière version ; 7. Questions-Réponses publié sur le site du Ministère du Travail : https://travail-emploi.gouv.fr/sites/travail-emploi/files/maes-spp/pdf/questions-deponses_version_2.pdf